Publié le 11/03/2016 à 03:52, Mis à jour le 11/03/2016 à 08:07

# Les impôts sont revus à la baisse pour cette année

## Politique

Bruno Vinuales, Josette Bourdeu et Gérald Capel ont voulu démontrer «le redressement des finances de la ville» / Photo A. G.

La municipalité a pris les devants. Juste un peu avant le début de la séance de conseil municipal d'hier soir, les élus, Josette Bourdeu en tête, ont annoncé une baisse des impôts locaux pour 2016.

Pas de hausse d'impôts pour les Lourdais en 2016, contrairement à l'intercommunalité. Mieux encore, une baisse est annoncée. Avant le début d'un conseil municipal qui doit traiter du débat d'orientation budgétaire, Josette Bourdeu a voulu annoncer la nouvelle. Évitant ainsi qu'elle soit noyée dans un débat qui pourrait être bien animé. La baisse des impôts locaux est le résultat «d'une maîtrise des dépenses et de la réduction de l'épargne négative de la ville», souligne la première magistrate de la ville. Répondant ainsi aux critiques d'une partie de l'opposition, énoncées par Jean-Pierre Artiganave dans notre édition d'hier.

L'équipe municipale se félicite donc d'avoir ramené «une épargne nette négative héritée de près de 2 millions d'euros à environ 1.152.000 euros». «C'est la moitié du chemin parcouru», glisse Josette Bourdeu, certifiant que «des efforts seront poursuivis dans ce sens». Avec l'objectif de ramener cette épargne nette à zéro «dans un an et demi», confie Gérald Capel. Ce «redressement des finances» va de pair avec une «maîtrise des dépenses».

Et là, Josette Bourdeu, tout comme Gérald Capel, l'adjoint au budget, dément des «allégations fausses et non fondées de l'opposition». Chiffres à l'appui : «les charges à caractère général, dont les voyages ou les déplacements, ont été diminuées de 1 million 176 mille euros depuis 2013», souligne Gérald Capel.

PUBLICITÉ

Publié le 01/04/2016 à 03:50, Mis à jour le 01/04/2016 à 09:01

# Les impôts baissent d'un point et les investissements sont assurés

## Politique - Conseil municipal

Le conseil municipal d'hier soir a adopté le budget primitif de l'année 2016, lequel affiche une «épargne négative presque réduite de moitié et qui pourrait atteindre zéro fin 2017» , avance Josette Bourdeu./Photo DDM, A. G.

Un budget «sincère et responsable», mais aussi «offensif pour redresser la situation financière et relancer les investissements». Josette Bourdeu, maire de Lourdes, a ainsi décrit le budget primitif de 2016 pour la ville, présenté hier soir en conseil municipal. Annonçant surtout la baisse d'un point des impôts communaux (taxe d'habitation et taxes foncières). Un «signal fort des efforts de la majorité», signale-t-elle. Même si la majeure partie de l'opposition s'est abstenue sur ce point, soulignant les efforts de la municipalité, il n'en demeure pas moins qu'elle modère l'effet de la baisse sur le montant total des impôts. «Les Lourdais verront leurs impôts augmenter, car il y aura bien une hausse du côté de l'intercommunalité», rétorque Claude Heintz, sûr de ce qu'il avance. Et, même si Jean-Pierre Artiganave voit dans cette baisse l'effet des transferts de charges et de personnels de la ville vers l'intercommunalité, Gérald Capel, l'adjoint au budget, assure que «les frais de fonctionnement réduits et ceux de personnel contenus» sont des éléments qui ont influé sur ce choix.

Pour la première magistrate de la ville, le point fort de ce budget est de programmer des investissements à hauteur de 13 millions d'euros, soit près d'un tiers des dépenses prévues en 2016. Même si la dotation globale de financement de l'Etat devrait diminuer encore de 6 % cette année, atteignant 6,5 millions d'euros. Mais, investir est «un choix assumé pour faire un geste en direction des entreprises locales», plaide Josette Bourdeu. Et, ces investissements seront financés grâce à une fiscalité estimée à plus de 7 millions d'euros, et aux 2 millions d'euros attendus grâce à la taxe de séjour au réel. Mais aussi, des subventions prévues qui s'élèvent à 1,8 million d'euros. Une annonce sur laquelle Jean-Pierre Artiganave, de l'opposition, a rebondi, demandant si elles ont fait l'objet d'arrêtés d'attribution. «Même si les arrêtés ne sont pas pris, ce sont des subventions fiables, actées et travaillées en amont», répond Gérald Capel, l'adjoint au budget. En tout cas, elles permettront de «parer aux urgences», indique Josette Bourdeu, notamment pour des travaux sur les bâtiments communaux et le patrimoine.

PUBLICITÉ

conseil municipal du 29/11/2016

# Budget 2017 : les impôts n'augmenteront pas

**l'essentiel**

**Hier soir, le conseil municipal s'est ouvert avec le débat d'orientation budgétaire pour l'année 2017. Des efforts sont à faire, dans cette période d'incertitudes, d'inquiétudes, et d'élections.**

La date du débat budgétaire a été avancée. Gérard Capel, l'adjoint au budget, s'est chargé d'exposer l'état de la ville, et les projets pour 2017. Il a commencé par présenter un contexte international inquiétant, avec le Brexit, l'élection de Donald Trump aux États-Unis, ou l'accord passé entre les pays de l'OPEP. Niveau national, ce n'est guère mieux. L'emploi peine à redémarrer, et la croissance augmente peu. La campagne présidentielle a la fâcheuse tendance à bloquer la situation. Les collectivités locales doivent participer financièrement à l'effort de redressement national.

« Les impôts n'augmenteront pas », affirme Gérard Capel. Pour 2017, le cap reste le même, celui de la rigueur, pour reconquérir les équilibres financiers. Certaines actions seront renouvelées, comme Lourdes plage, ou la coupe du monde de VTT. Des projets sont envisagés, comme des travaux de voiries, ou l'étude de la construction d'un nouveau palais des congrès. Bien que Michel Azot salue la neutralité fiscale, il émet des doutes sur ce projet, « ce n'est pas le meilleur investissement à faire. On a des outils qu'il faudrait potentialiser ». Michel Rebollo demande d'où la municipalité sort ces chiffres, « rien ne va plus dans l'économie lourdaise ». Il estime que la réalité est masquée en ne parlant pas de la hausse des impôts de la CCPL, « vous faites baisser artificiellement les dépenses, la mayonnaise ne prend pas », ajoute-t-il, sans manquer de pointer la responsabilité sur Josette Bourdeu, qui dirige la ville et la CCPL.

> « 2017 compte plusieurs inconnues, la municipalité veut rester vigilante »

*A.-C Eveillé*

Le débat budgétaire a tenu en haleine le conseil municipal pendant deux heures. / Photo A.-C.E

**repères**

**28,6**

**MILLIONS > d'euros.**
C'est la dette prévue pour la ville de Lourdes au 1er janvier 2017.

## LA 5E AGGLOMÉRATION D'OCCITANIE

Parmi les inconnues de 2017, l'entrée dans la grande agglomération en fait partie. Pour autant, des compétences communales vont y être transférées, comme la gestion des espaces aquatiques, les transports urbains, la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, la politique locale du commerce, et la politique de la ville. « La fusion sera profitable. La pression fiscale, au pire ne bougera pas, et au mieux diminuera », ajoute Gérard Capel. « Espérons que les taux de la CCPL vont baisser avec la grande agglomération », souligne Michel Azot.